



AVIS D'APPEL PUBLIC A CONCURRENCE

I. Acheteur

AXENTIA

13-15 rue de l'Aubrac

CS 60306

75012 PARIS

Téléphone : 01.82.82.30.30

Email : marchespublics@axentia.fr

II. Objet du marché

Construction d'une Maison Communautaire accueillant 31 logements Quartier CHASSE ROYALE à VALENCIENNES.

III. Procédure

Le marché est passé selon une procédure adaptée. La procédure est une procédure ouverte où toutes les entreprises peuvent remettre une offre.

IV. Lieux d'exécution des prestations

Département du Nord.

V. Lieu d'obtention du dossier de consultation

Le dossier de consultation ne peut être que téléchargé sur le site internet <https://www.marches-securises.fr/entreprise/>

Aucun envoi sur support physique électronique ou sur papier ainsi que par mail ne sera fait.

L'attention du candidat est attirée sur le fait qu'un retrait anonyme sur la plateforme de dématérialisation ne lui permettra pas d'être destinataire des éventuelles modifications apportées au DCE ou des réponses apportées aux questions posées dans le cadre de la procédure. En cas de retrait anonyme, il appartiendra aux candidats de récupérer par leurs propres moyens ces informations.

Aussi, il est recommandé au candidat de s'identifier et d'indiquer une adresse mail facilitant tous les échanges nécessaires dans le cadre de la présente procédure.

Si toutefois un candidat ne pouvait pas accéder à la plateforme de dématérialisation, il lui appartient de prendre contact avec la SA d'HLM AXENTIA à l'adresse marchespublics@axentia.fr

VI. Date et heure limite de remise des offres

26 janvier 2022 à 12h00.

VII. Critères de choix commun à tous les lots

Conformément aux articles L 2152-7 et R 2 152-6 et 7 du code de la commande publique, l'offre retenue sera l'offre économiquement la plus avantageuse, en fonction des critères définis ci-dessous :

- Critère n° 1 : Valeur technique (100 points), pondération de 30% ;

Ce critère est jugé sur la base du mémoire technique du candidat et selon les sous-critères suivants :

- Planning et moyens mis en œuvre pour respecter les engagements de l'entreprise : 40 points
- Approche du chantier (étude des contraintes du site, gestion des déchets, etc) : 30 points
- Références projet : 30 points

■ Critère n° 2 : Prix (100 points), pondération de 60% ;

Le critère prix est jugé à partir du prix forfaitaire du marché figurant à l'acte d'engagement.

L'offre la moins disante obtiendra la note maximum sur le critère prix. L'affectation des points de chacune des autres offres s'effectue par application de la formule suivante :

$(\text{Prix de l'offre la moins disante} / \text{prix de l'offre analysée}) \times 100$

■ Critère n°3 : Insertion sociale (100 points), pondération de 10% ;

Ce critère est jugé sur la base du mémoire technique du candidat et selon les sous-critères suivants :

- Actions mises en place dans les entreprises pour favoriser l'insertion des publics en difficulté (10 points)
- Qualité du tutorat mis en place (30 points) ;
- Les formations proposées par l'entreprise pour les personnes en insertion (20 points) ;
- Niveau de qualification professionnelle atteint par les bénéficiaires (40 points).

VIII. Renseignements complémentaires

Ils peuvent être obtenus auprès de l'acheteur public à l'adresse et aux coordonnées ci-dessus.

IX. Clauses d'insertion sociales

Conformément à l'article L 2111-1 du code de la commande publique, l'exécution du marché comportera une action d'insertion par l'activité économique obligatoire sur chacun des deux lots du marché.

X. Date d'envoi à la publication

28 décembre 2021.